



Enquête nationale

Comités d'Etablissement SNCF

L'UNSA vous donne la parole !

L'UNSA travaille depuis des années afin de renouveler les prestations offertes aux salariés. Vos attentes au 21^{ème} siècle ont en effet bien évolué, depuis la création de la SNCF !

100 Millions € représentent le budget global Activités Sociales, issu de vos cotisations. Consultez vos contributions AS au taux de **1.721 %** (bulletins de paye rubrique **UCG**).

100 Millions d'Euros de budget CE et CCE et pour vous, **quels retours**



100 Millions d'€uros et pour vous, quels retours ???

La gestion des Activités Sociales des Comités d'Établissement de la SNCF repose sur un accord datant de 1986. La réforme du ferroviaire nécessite d'adapter celle-ci aux trois nouveaux EPIC. A la date du 31 décembre 2015, les partenaires sociaux devront renégocier cet accord, à défaut c'est par décret que cette gestion sera définie.

L'UNSA considère que les Activités Sociales appartiennent aux salariés et à leurs ayant-droits. La renégociation de l'accord de gestion des Activités Sociales est une opportunité afin de moderniser les prestations attendues par tous les salariés.

Afin de mieux répondre à vos attentes, l'UNSA sollicite votre avis sur :

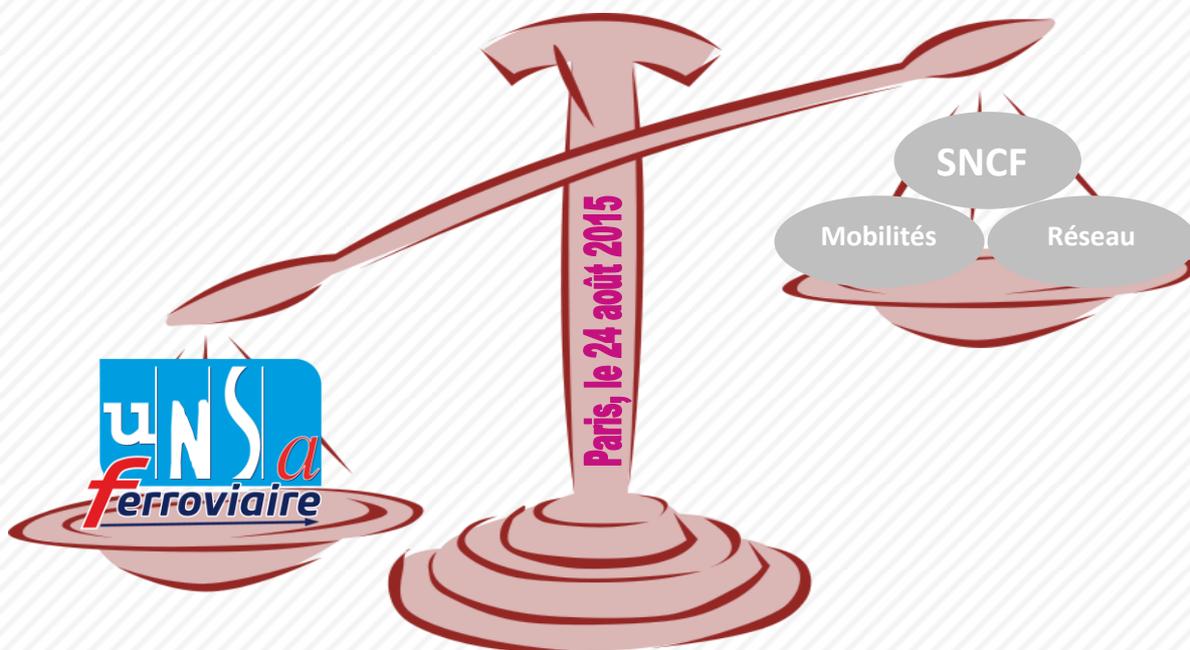
- Les activités proposées aujourd'hui,
- Vos espérances pour les activités futures.

Répondez à notre « enquête CE SNCF » 100 % en ligne :

[unsa-ferroviaire.org](http://www.unsa-ferroviaire.org) : <http://www.unsa-ferroviaire.org/sondage/>



Flasher moi



Donnez du poids à la négociation !

L'UNSA vous restituera cette enquête et valorisera vos attentes sur l'utilisation des 100 Millions € de dotation aux CE et CCE.

unsa-ferroviaire.org

